

Radio Classique – « la minute du développement durable » - 31 mars 2008

Cortal Consors : le bilan carbone

Radio Classique : Benoît Gommard vous êtes Directeur Général de Cortal Consors France. Votre société est en pointe concernant le développement durable car elle intègre un bilan carbone.

Benoît Gommard : En effet, depuis deux ans nous comptabilisons nos émissions de gaz à effet de serre, directes et indirectes sur notre site de Rueil Malmaison. Cela nous a permis d'identifier les principaux postes de ce bilan comme l'informatique, les déplacements ou l'énergie interne et d'engager des actions concrètes.

Radio Classique : Quelques exemples ?

Benoît Gommard : Parmi les résultats marquants je citerai l'optimisation des déplacements. Nous avons ainsi réduit la part de l'avion pour baisser de 30% nos émissions sur ce poste.

Radio Classique : Au-delà, Cortal Consors France compense ses émissions de carbone en finançant des projets environnementaux.

Benoît Gommard : Ces opérations baptisées « Investir Utile » ont pour originalité d'associer clients et partenaires. Nos clients investissent par Internet, avec des frais d'achat réduits, dans une sélection de fonds retenus sur des critères de développement durable. Le montant de ces frais d'achats est abondé par Cortal Consors et les sociétés de gestion partenaires puis reversés à une association (GoodPlanet.org). Plusieurs projets écologiques ont ainsi été menés depuis 2 ans : un programme de reboisement au Chili, la diffusion de foyers de cuisson au Cambodge (pour économiser le bois et réduire les émissions de CO₂) et un programme de recyclage des déchets en Inde.

Radio Classique : Benoît Gommard, je vous remercie. A bientôt.